



Communiqué de presse

Bruxelles, le 18 novembre 2019

Nouvelles applications et nouveaux services dans KBC/CBC Mobile et KBC/CBC Touch

Dès le début du mois de décembre, KBC Mobile (smartphone) et KBC Touch (PC et tablette) recevront un certain nombre de nouvelles applications qui rendront l'utilisation et l'expérience utilisateur des services financiers beaucoup plus confortables.

Les services bancaires mobiles rendent la vie plus facile et plus centrale pour de plus en plus de consommateurs. Les consommateurs recherchent le moyen le plus rapide et le plus simple de satisfaire leurs besoins concrets. Ils veulent le faire facilement et directement à partir d'une seule application centrale sans avoir à télécharger 10 applications différentes. Dans les prochaines années, KBC compte pleinement jouer cette carte. De nouvelles fonctionnalités ou améliorations sont développées pour les clients sur une base mensuelle.

En décembre, KBC Mobile et KBC Touch auront un certain nombre de nouveautés en matière de crédit, d'assurances, de gestion de documents et de paiements.

Crédits

Les clients et les non-clients peuvent compter sur une décision instantanée avec la demande numérique de prêt au logement. Lorsqu'ils soumettent une demande de prêt immobilier via KBC Mobile ou KBC Touch, dans 80% des cas, ils obtiennent une décision instantanée. Grâce à cette décision rapide, le futur propriétaire potentiel sait immédiatement si son rêve de maison peut devenir réalité. La décision instantanée existait déjà pour les clients, depuis peu aussi les non-clients obtiennent une décision instantanée.

Assurances

Deux applications ne font qu'une. Jusqu'à récemment, KBC disposait d'une application séparée pour les déclarations et le suivi des dommages : KBC Assist. A partir de décembre, cette application sera intégrée dans KBC Mobile et KBC Touch. Le client peut introduire dans KBC Mobile et KBC Touch les dommages à domicile, à la famille, à la voiture ou une hospitalisation. De plus, il peut assurer le suivi des dommages causés à la voiture et l'assistance juridique de Defendo.

Au cours des dernières années, la société a constaté des changements dans le modèle traditionnel de vie (famille de deux personnes et plus). Non seulement beaucoup de personnes vivent seules, mais de nouvelles formules gagnent du terrain, comme la cohabitation. Ces nouvelles formes de logement sont reprises dans l'assurance.

Autre nouveauté : la police familiale peut être souscrite directement sur le site Internet, via KBC Touch ou via KBC Mobile. Les clients existants et les nouveaux clients peuvent souscrire eux-mêmes une police familiale immédiatement, sans rendez-vous préalable.

Les documents

Dès décembre, KBC lance également un coffre-fort numérique à l'usage des titulaires d'un compte Plus. Ils peuvent y ranger tous leurs documents et données importants (documents, mots de passe, notes, photos, etc.). Bien entendu, seul le client a accès à son coffre-fort personnel.

Enfin, KBC lance aussi (en collaboration avec Doccle) l'eBox du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une boîte aux lettres électronique personnelle sécurisée, dans laquelle le client peut recevoir tous ses documents officiels en toute sécurité sur support numérique.

Comptes et paiements

Enfin, les comptes d'épargne d'autres banques peuvent désormais également être consultés dans KBC Mobile. C'était déjà le cas pour les comptes courants et à partir de décembre, il est également possible d'ajouter et de consulter des comptes d'épargne.

L'application Payconiq sera également intégrée dans KBC Mobile, ce qui permet aux clients de payer plus facilement avec leur smartphone chez les détaillants et en ligne, sans ouvrir une application supplémentaire ou sans s'enregistrer. Cela facilite également les paiements mobiles entre amis sans connaître leurs numéros de compte respectifs. En outre, le client décide lui-même avec quel compte il veut payer.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur
www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur
<https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>